

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Député de l'Essonne
Conseiller Municipal d'Yerres

Le 31 mars 2020

Monsieur Richard FERRAND
Président de l'Assemblée Nationale
Hôtel de Lassay
128, rue de l'Université
75007 PARIS

NDA/FB – JPT – 20.0331
Affaire suivie par Jean-Philippe TANGUY

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence des Présidents,

Je vous écris en urgence après avoir pris connaissance des conclusions de la Conférence que vous avez tenue ce matin, et à l'annonce de la composition de la Mission d'Information sur le suivi de l'action du Gouvernement sur le Covid19.

J'irai droit au but.

Alors que notre pays traverse la pire crise sanitaire depuis un siècle, que des pouvoirs extraordinaires ont été votés au Gouvernement et que la défiance dans le pays est à son paroxysme face aux décisions ineptes du Gouvernement depuis trois mois, cette Mission va exclure des forces politiques présentes à l'Assemblée Nationale représentant plus de 25% des électeurs qui, au surplus, constituent parmi les oppositions les plus farouches à la gestion de l'épidémie.

J'ajoute que les différents mouvements écologistes et animalistes, qui représentent d'autres forces politiques considérables, sont absents de l'Assemblée Nationale du fait du scrutin majoritaire et donc de cette Mission d'Information, alors qu'une personnalité comme Madame Delphine BATHO aurait pu les représenter symboliquement.

Le hasard a voulu que M. SON-FORGET soit tiré au sort pour les Non-Inscrits. M. SON-FORGET a toute sa place comme tout autre parlementaire mais il est issu de *La République En Marche* et appartient, par son parcours politique, aux forces de centre-gauche qui sont déjà largement représentées.

... / ...

... / ...

Je suis Député depuis 1995 et je connais parfaitement les règles qui ont conduit à cette situation anti-démocratique et scandaleuse mais ce n'est pas parce que des règles existent qu'elles sont justes.

Le Président de la République, le Gouvernement et la majorité parlementaire de l'Assemblée Nationale ne cessent d'appeler à l'union nationale, mais prennent des décisions contraires aux principes de base de la démocratie.

Croyez-vous qu'une majorité de nos concitoyens acceptent que 25% des électeurs ne soient pas représentés au prétexte que l'Assemblée Nationale applique une règle édictée par une chambre elle-même élue au scrutin majoritaire, scrutin que la majorité présidentielle elle-même avait promis de réformer ?

Pourquoi, dans notre pays, est-on toujours contraint de devoir demander l'application de principes démocratiques élémentaires sans que personne, parmi la Conférence des Présidents, n'estime scandaleux que plus de 25% des électeurs soient censurés pendant une crise nationale majeure ?

J'en appelle donc à votre sens des valeurs républicaines pour établir de nouvelles règles démocratiques pour l'installation de cette Mission d'Information, à savoir la présence d'un représentant des écologistes, par exemple Madame BATHO, d'un représentant de *Debout la France* et d'un représentant du *Rassemblement National*. Je précise que je ne mets pas en cause la présence de M. SON-FORGET, mais réclame l'ajout de trois sièges.

J'espère que ce courrier aura une issue favorable, car nous sommes tous lassés des polémiques que toutes les autres démocraties européennes évitent en appliquant tout simplement une représentation démocratique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence des Présidents, l'assurance de mes sentiments républicains.



Nicolas DUPONT-AIGNAN
Député de l'Essonne
Président de Debout la France